



## ***Ou comment minimiser les impacts d'un projet de carrière...***

**Nature Midi-Pyrénées conteste la demande de dérogation liée au projet de renouvellement et d'exploitation de la carrière de Monteils (82) par la société SEMATEC. Plusieurs naturalistes ont fait remonter leurs observations quand au dossier de demande de dérogation sur les espèces protégées via la procédure de participation du public ouverte du 20 janvier au 4 février. Voici les raisons du mécontentement.**

*Publié le 03/02/2015*

Nos remarques (disponibles [ici](#)) s'intéressent essentiellement aux aspects naturalistes liés à la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension de la carrière.

La commission faune du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), a rendu un [avis négatif](#) pour « destruction du site avant étude » et nous soutenons ce choix. Nous sommes indignés par l'aspect fallacieux que représente la destruction du milieu par les carrières avant la réalisation des inventaires de terrain, une méthode malheureusement souvent éprouvée. Si la destruction s'est déroulée dans le cadre a priori légal d'un défrichement autorisé par arrêté préfectoral (cf. complément suite à la commission faune du CNPN), l'absence quasi totale de référence à cette destruction dans l'étude ne fait qu'entretenir une suspicion sur la volonté de tromper les autorités environnementales et les riverains.

L'étude est par ailleurs empreinte de nombreuses insuffisances. En effet, comme évoqué par le CNPN, de toute évidence, une seule journée de terrain ne permet que de survoler les groupes étudiés. De plus, certains groupes taxonomiques sensibles ont été totalement oubliés de l'étude, comme les chiroptères, pourtant bien présents dans les ZNIEFF locales, et qui utilisent les falaises présentes sur le site comme habitats de reproduction et de repos.

En conclusion, compte tenu de ces éléments, de la sous-évaluation des enjeux écologiques et des impacts du projet (notamment sur une ZNIEFF de type I), et de l'absence de démonstration de l'intérêt public majeur du projet, notre association considère que le dossier n'est pas recevable en l'état.

Lisa Moreno



### **NATURE MIDI-PYRENEES**

Association régionale de protection de la nature  
14, rue de Tivoli - 31000 TOULOUSE- Tél. 05 34 31 97 90  
Site : [www.naturemp.org](http://www.naturemp.org) - e-mail : [contact@naturemp.org](mailto:contact@naturemp.org)  
APE 9499Z – SIRET 32316822900033 – N° Préfecture 7.047